



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 4 novembre 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis  
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette  
Siège #4 - Madame Nadia Hébert  
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon  
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es):

Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

**RÉSOLUTION: 2024-11-368 / PARTICIPATION AU D H ÉCLAIRAGE - LE PROGRAMME OSE 4.1 D'HYDRO-QUÉBEC**

**CONSIDÉRANT QU'**Hydro Québec dans le cadre du Programme O SR v.4.1 offre a soumis à la municipalité de Saint-Valère une offre consistant à remplacer les luminaires actuels par le DEL;

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre de ce programme que les produits sont subventionnés via le programme OSE et qu'il convient de supporter que les frais d'installation;

**CONSIDÉRANT QU'IL** y a lieu de faire remplacer les lampadaires de la patinoire ainsi que les autres se trouvant au parc municipal;

**En conséquence,**

Sur la proposition de la conseillère Claudia Quirion et appuyée par le conseiller Guy Dupuis et résolu,

- **QUE** le conseil municipal de Saint-Valère accepte de participer Programme O SR v. consistant à remplacer les luminaires actuels par le DEL 4.
- **D'AUTORISER** monsieur Karl Péguy Saint-Fort, directeur général et greffier trésorier à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Valère les bons de commande EO422 et EO423

**Adopté à l'unanimité.**

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **11 novembre 2024.**

Karl Peguy Saint-Fort

Directeur général et greffier-trésorier